

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30

N° 3 - 60 / 2013 : COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN : INTEGRATION ASSAINISSEMENT
 - ECLAIRAGE PUBLIC - DU LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE
 MARSSAC I

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry-DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013

N° 3 - 60 / 2013 : COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN : INTEGRATION ASSAINISSEMENT - ECLAIRAGE PUBLIC - DU LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE MARSSAC I

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services, Affaires générales, juridiques et marchés publics

Monsieur Jean-Claude DE LAPANOUSE, rapporteur,

Par délibération du 26 mars 2013, le Conseil Communautaire a arrêté la procédure de transfert des réseaux et équipements de compétence communautaire des lotissements au patrimoine communautaire.

Le conseil municipal de Marssac-sur-Tarn est favorable au transfert des voiries du lotissement LES HAMEAUX DE MARSSAC I dans le domaine public communal. Ces voiries seront mises à disposition de la communauté d'agglomération dès leur intégration dans le domaine public communal. Il convient en parallèle de délibérer en conseil communautaire l'intégration des ouvrages d'assainissement et d'éclairage public au patrimoine communautaire, l'ensemble des plans de récolement, notices de fonctionnement et tests de conformité ayant été fournis aux services communautaires.

Je vous propose donc d'accepter l'intégration au domaine public communautaire des réseaux d'assainissement et des réseaux d'éclairage public de ce lotissement suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception établis par les services Hydraulique et assainissement et Eclairage public.

Par ailleurs, la mise à disposition des voles donnera lieu à avenant au procès-verbal constatant la mise à disposition des voiries réalisé au moment du transfert de compétences entre la communauté d'agglomération et la commune de Marssac sur Tarn

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Aibigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération du conseil communautaire du 26 mars 2013 approuvant la procédure de transfert des réseaux et équipements publics des lotissements,

VU le courrier de la commune de Marssac-sur-Tarn du 4 juillet 2012 donnant un avis favorable au transfert de la voirie du lotissement LES HAMEAUX DE MARSSAC I dans le domaine public communal,

Vu les avis favorables des services assainissement et éclairage public,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 25 juin 2013,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'intégration au domaine public communal des réseaux et ouvrages d'assainissement et des réseaux et équipements d'éclairage public du lotissement LES HAMEAUX DE MARSSAC I suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception.

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives et à signer les procès-verbaux de réception des biens et à signer l'avenant au procès-verbal de mise à disposition des voles.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



PUBLIE LE

10 JUL. 2013

REÇU LE

08 JUL. 2013

PREFECTURE DU TARN